

La Thora

par Raphaël Draï

Notre temps est marqué par le « retour du religieux ». Il devrait l'être également par la connaissance de ce mouvement parfois déconcertant. À ce titre, la connaissance du judaïsme est d'une importance considérable puisqu'il apparaît dans l'histoire des religions comme la première des religions monothéistes, qualifiée encore de religion du Livre. Pour le judaïsme, ce Livre originaire se nomme la Thora et se dédouble en Thora écrite et Thora orale. Comment sont constitués ces deux corpus ?

En quoi éclairent-ils la compréhension du concept de loi et la genèse de l'idée de droit ? En quoi éclairent-ils aussi une meilleure compréhension de l'État de droit ?

Cet ouvrage s'attache dans la première partie à expliquer l'origine de la Thora écrite depuis les Dix énonciations génériques par lesquelles l'univers fut créé jusqu'aux Dix paroles sinaïtiques.

Il présente ensuite le corpus de la Thora orale (Michna et Talmud) ainsi que les modes de raisonnements qui déploient la logique talmudique, laquelle se propose d'intégrer les quatre niveaux de la vie psychique et sociale, associés aux dimensions de sainteté et de pureté actuellement exterritoriales au regard des conceptions laïques de la loi et du droit. Il décrit enfin l'organisation biblique des tribunaux et les modalités de l'activité juridictionnelle mettant en œuvre, jusqu'à nos jours, les 613 obligations constitutives de la Thora.

Raphaël Draï est professeur agrégé à la faculté de droit et de sciences politiques d'Aix-Marseille. Fruits d'une recherche interdisciplinaire, ses livres portent sur la communication politique et administrative, sur l'inconscient, l'éthique et la guerre. Il a notamment entrepris de remettre en communication l'espace du politique et l'espace de la mentalité biblique.



9 782841 861323

2000-IV 965920-7
ISBN 2-84186-132-5
ISSN 1269-8563
10 €

GOURTAY

le bien commun

La Thora

par Raphaël Draï

La Thora

par Raphaël Draï

La Législation de Dieu



M I C H A L O N

le bien commun